

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

de la quatre cent troisième réunion du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

CONFIRMÉ LE 4 DÉCEMBRE 2017

Procès-verbal de la quatre cent troisième réunion du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Représentante des diplômés	X	
BRIAND, Louise Professeure – Département des sciences sociales	X	
B. DE GROSBOIS, Sylvie Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche	X	
CHÉNIER, Claude Représentant des collègues	X	
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique	X	
DELLA FAILLE, Dimitri Professeur au Département des sciences sociales	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GODMAIRE, Diane Membre socio-économique	X	
HARRISSON, Denis Recteur	X	
MERLEAU, Michel Membre socio-économique	X	
MISSAOUI, Rokia Professeure – Département d'informatique & d'ingénierie		X*
OLINGA MEBADA, Joël Eric Étudiant	X	
RENAUD LABRIE, Louise Chargée de cours	X	
RICARD, Lyse Membre socio-économique	X (arrive à 16 h 38)	
VILLENEUVE, Samantha Étudiante	X	
VACANT Membre socio-économique		

OBSERVATEUR ET OBSERVATRICES :**PRÉSENT****ABSENT**

GIROUX, Jacques
 Directeur général de la Fondation de l'UQO

X

LAPOINTE, Geneviève
 Agente de recherche – Décanat des études

X*

ROCHEFORT, Odette
 Technicienne – École multidisciplinaire de l'image

X

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

ROY, André J.

X

ATTACHÉE D'ASSEMBLÉE :

AUGER, Mireille
 Attachée d'administration

X

INVITÉS :

DURIVAGE, André
 Professeur au Département des sciences administratives
 et président du comité d'éthique de la recherche

X (point 5.1)

MAILLOUX, Gilles
 Directeur des communications et du recrutement

X (point 5.2)

*Absence motivée.

La présidente, madame Diane Godmaire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 31.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Un membre souhaite connaître les raisons du refus de sa demande de dépôt de deux documents dans le cadre de la présente séance du conseil. La présidente explique que dorénavant, les points concernant les relations de travail ne seront plus traités au conseil.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Déclaration de conflits d'intérêts ou de conflits de rôle
- 3.- Procès-verbal :
 - 3.1. Quatre cent deuxième (25 septembre 2017) réunion
 - 3.1.1. Approbation
 - 3.1.2. Affaires en découlant
- 4.- Entérinement des décisions de la :
 - 4.1 Quatre cent septième (18 septembre 2017) réunion du comité exécutif
- 5.- Affaires générales et corporatives
 - 5.1 Reddition de comptes – Rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche
 - 5.2 Plan stratégique 2016-2020 – État d'avancement d'un projet
 - 5.3 Information de la présidente
 - 5.4 Information du recteur
 - 5.5 Cimetière St-James
 - 5.6 Engagement et affectation d'une doyenne ou d'un doyen au Décanat de la formation continue et des partenariats
 - 5.7 Engagement et affectation d'une directrice ou d'un directeur au Service des terrains et bâtiments
- 6.- Affaires administratives et financières
 - 6.1 Mise à jour et priorisation des projets du Plan décennal d'investissements universitaires 2018-2028
- 7.- Affaires académiques
 - 7.1. Embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables
 - 7.2. Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences comptables
 - 7.3. Embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables
 - 7.4. Embauche d'un professeur invité au Département des sciences comptables

- 7.5. Embauche d'une professeure régulière au Département de psychoéducation et de psychologie
- 7.6. Modification de la moyenne cumulative minimale pour l'admission et le maintien dans le programme de baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement coopératif (7314)
- 7.7. Ouverture des admissions au baccalauréat en écologie et environnement
- 7.8. Modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet
- 7.9. Suspension des admissions à la maîtrise en enseignement secondaire, concentration français langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723)
- 8.- Période d'information et questions
- 9.- Dépôt de documents
 - 9.1. *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire – Bilan et perspectives*
- 10.- Prochaine réunion (4 décembre 2017)
- 11.- Clôture de la séance

2.- **Déclaration de conflits d'intérêts ou de conflits de rôle**

Aucune des personnes présentes, membres ou observateurs, ne déclare être en conflit d'intérêts ou en conflit de rôle à l'égard des points à traiter.

3.- **Procès-verbal :**

3.1. **Quatre cent deuxième (25 septembre 2017) réunion**

3.1.1. **Approbation**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent deuxième (25 septembre 2017) réunion, et ce, sous réserve d'effectuer les modifications suivantes :

Point 5.1 (p. CA-7) : l'on convient de remplacer le 7^e paragraphe par « Un membre demande des explications sur les écarts entre les revenus constatés à l'état des produits et charges (fonds de fonctionnement) et le montant de la subvention de fonctionnement inscrit dans la publication "calculs définitifs" du MEES. La directrice du service des finances répond que le rapprochement entre les données est de nature technique et qu'il est remis aux auditeurs ».

Point 6.2 (p. CA-9) : l'on convient d'inscrire le nom complet de l'Observatoire, soit l'Observatoire du développement de l'Outaouais.

3.1.2. **Affaires en découlant**

Le recteur et le vice-recteur à l'administration et aux ressources informent les membres du conseil d'administration qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent deuxième (25 septembre 2017) réunion, les suites régulières ont été données.

4.- **Entérinement des décisions de la :**

4.1. **Quatre cent sixième (18 septembre 2017) réunion du comité exécutif**

Sur proposition dûment faite et appuyée, le vote étant demandé, les membres conviennent à la majorité (Pour : 10 – Contre : 1 – Abstention : 2) d'entériner les décisions

de la quatre cent sixième (18 septembre 2017) réunion du comité exécutif, le tout conformément à l'article 56.1 b) du *Règlement général* de l'Université.

5.- Affaires générales et corporatives

Madame Lyse Ricard se joint à la séance (16 h 37).

5.1. Reddition de comptes - Rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche

Monsieur André Durivage, président du comité d'éthique de la recherche, est présent pour le traitement du point 5.1 (16 h 38).

Plusieurs politiques et règlements de l'Université requièrent une reddition de comptes au conseil d'administration, principalement sous la forme de dépôt de rapports. Le rapport qui est déposé dans le cadre de la présente séance découle de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*. Le conseil est donc invité à recevoir ce rapport.

Monsieur Durivage souligne les faits saillants des activités du CER, soit :

- Les démarches d'acquisition d'un logiciel de traitement des dossiers et, de concert avec le service de la bibliothèque, d'une plateforme permettant le dépôt et le partage sécuritaires des données de recherche;
- La mise en application d'un processus de vérification de l'obtention du certificat d'éthique pour les étudiants des cycles supérieurs;
- Les statistiques concernant les dossiers traités : plus de 693 demandes ont notamment été analysées en 2016-2017.

Un membre questionne le faible taux de demandes émanant du Département des sciences comptables et du Département des sciences administratives versus le grand nombre de professeurs desdits départements. Le président du CER convient que cela constitue une préoccupation et qu'il pourrait y avoir des manquements à la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*. Il a déjà contacté ces départements et des responsables de programmes de cycles supérieurs pour les sensibiliser à l'importance de l'approbation éthique.

Le président du CER souligne que les conséquences liées au non-respect de la Politique peuvent être importantes pour les chercheurs et l'Université. Cela peut aller jusqu'au blocage du compte étudiant et des fonds de recherche.

Monsieur Durivage quitte la séance (16 h 51).

5.2. Plan stratégique 2016-2020 – État d'avancement du projet (verbal)

Monsieur Gilles Mailloux, directeur des communications et du recrutement, est présent pour le traitement du point 5.2 (16 h 52).

Il dresse un portrait de l'avancée des travaux du projet intitulé *Planification annuelle de conférences et d'activités de rapprochement*, piloté par la Direction des communications et du recrutement et l'Association des diplômés et diplômées (ADD) de l'UQO. Ce projet a pour objectif d'offrir une programmation annuelle de conférences publiques et d'activités de rapprochement visant à resserrer les liens entre les différents acteurs et partenaires de l'UQO ainsi qu'à faire rayonner l'Université auprès de ses diplômés et de la population générale.

Au cours de la dernière année, plusieurs activités se sont tenues, soit le 5 à 7 de la Chambre de commerce de Gatineau et le 5 à 7 des Olympiens. Ce dernier a permis de présenter trois athlètes de l'UQO, soit madame Farah Jacques, sprinteuse et étudiante en sciences de l'éducation, madame Karol-Ann Canuel, cycliste professionnelle et infirmière, et monsieur Maxime Brink-Croteau, escrimeur et diplômé en sciences des technologies de l'information.

L'UQO a également accueilli le débat des cinq (5) candidats à la mairie de Gatineau, le 17 octobre 2017, lequel a fait salle comble réunissant employés de l'UQO, gens du public, de nombreux journalistes et un nombre important d'étudiants. Le débat a été suivi en direct

via Facebook. La soirée fut un succès tant au niveau de l'enrichissement de l'expérience étudiante que du rayonnement.

Enfin, le 26 octobre 2017, le 5 à 7 carrières de l'ADD a mis à l'honneur six diplômés de l'UQO, soit Richard Legault, président exécutif de Brookfield, Jean-Pierre Giroux, directeur national chez Excellence in Manufacturing Consortium, Charles Lapointe, fondateur de Nutritionr, Kayla Robinson, partenaire d'affaires en ressources humaines à l'hôpital Montfort, Paul Rollin, cadre supérieur invité à l'Association professionnelle des cadres supérieurs de la Fonction publique du Canada (APEX), et Alain Tremblay, associé responsable chez Raymond Chabot Grant Thornton.

Dans les prochaines semaines, l'UQO présentera une conférence sur l'environnement intitulée « *Arbres, sciences et rock* » n roll offerte par monsieur Jérôme Dupras, professeur et chercheur à l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT-UQO). Elle sera offerte le 7 novembre 2017 à Gatineau et le lendemain à Saint-Jérôme. De même, une opération de réseautage auprès des gens d'affaires de Saint-Jérôme sera également lancée en partenariat avec la Fondation de l'UQO et le Club des futurs entrepreneurs universitaires. L'UQO accueillera aussi, à l'été prochain, l'École d'été de la pédiatrie sociale.

L'on convient que des invitations aux événements organisés dans le cadre de ce projet seront envoyées aux membres du conseil.

La DCR et l'ADD sont chaudement félicités.

Monsieur Mailloux quitte la séance (17 h 05).

5.3. Information de la présidente

Aucune information n'est transmise.

5.4. Information du recteur

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Une rencontre prévue entre le recteur et madame Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine, le 14 novembre 2017, sera l'occasion de discuter d'enjeux de première importance, dont le développement de programmes et la demande déposée en mars dernier concernant le projet d'investissement pour l'édification d'un nouveau pavillon. Il fera le compte rendu de cette rencontre lors d'une prochaine séance du conseil.

Une visite des campus de Gatineau et de Saint-Jérôme par le MEES est par ailleurs prévue, les 14 et 15 novembre prochains. Ils pourront constater la situation de l'UQO et l'étendue ses besoins.

Financement de la recherche

Le recteur a pris part, au cours des dernières semaines, à deux rencontres, soit l'une avec les dirigeants des constituantes du réseau de l'Université du Québec organisée dans le cadre du Symposium de la commission de planification, et l'autre avec les recteurs et rectrices membres d'Universités Canada.

Lors de ces réunions tenues à Ottawa, le recteur, de concert avec les dirigeants d'établissement d'enseignement, a réitéré auprès des parlementaires fédéraux, mais aussi auprès des dirigeants du CRSNG, du CRSH et des IRSC, du Secrétariat des programmes inter-organismes et de la conseillère scientifique en chef du Canada que le financement de la recherche doit être revu à la hausse et qu'il importe de favoriser tous les types de recherche de même que l'équité entre les universités, toutes tailles confondues.

Le recteur indique que le message a été très bien reçu et qu'à titre de représentant d'une université de petite taille en région, il continuera de porter ce message sur l'excellence en recherche.

Un membre salue les initiatives du recteur. Il suggère d'impliquer régulièrement les gens d'Ottawa à prendre part à des activités organisées par l'UQO et de faire de cette dernière

un joueur important de la capitale nationale.

5.5. Cimetière St-James

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources transmet les plus récents développements concernant le cimetière. Il rappelle qu'une corporation a été créée, en 2009, spécifiquement pour faire l'acquisition du Cimetière St-James. Le conseil d'administration de cette corporation est composé de trois membres nommés par le conseil d'administration de l'UQO. Les membres du CA de cette corporation ont constaté, au fil des ans, que la création d'une fondation constituerait un bon moyen pour assurer le financement nécessaire à la mise en valeur, à l'entretien et à la restauration du Cimetière patrimonial St-James.

Le conseil d'administration de la corporation envisage pour la Fondation du Cimetière St-James, la formation d'un conseil d'administration formé de huit à dix personnes issues des milieux suivants : de la Ville de Gatineau, du Jardin du Souvenir, de la Société historique d'Ottawa, du Diocèse anglican, de l'UQO, de la Société histoire de l'Outaouais et de la Corporation de l'UQO. Les membres des familles ayant des personnes inhumées dans ce cimetière ou ayant des contrats d'inhumation seront aussi sollicités pour se joindre aux autres membres du CA.

5.6. Engagement et affectation d'une doyenne ou d'un doyen au Décanat de la formation continue et des partenariats

Le poste de doyenne ou de doyen de la formation continue et des partenariats est devenu vacant à la suite de la décision du titulaire du poste de réintégrer ses fonctions de professeur à compter du 1^{er} septembre 2016. Auparavant, le titulaire a été en prêt de service du 1^{er} septembre 2014 jusqu'au 31 août 2016. Par la suite, monsieur Robert Bilterys a occupé ce poste à titre de cadre de remplacement dans un premier contrat, subséquemment prolongé deux fois.

Afin de pourvoir de façon définitive au comblement de ce poste, un processus de dotation a été mis en place par un affichage interne le 17 août 2017, et ce, tel que prévu au protocole des cadres, et un affichage externe sur le site Web de l'Université le 25 août 2017. Une annonce dans l'édition du 26 août 2017 du journal *Le Droit* a été effectuée.

Le comité de sélection a reçu cinq (5) candidatures et en a retenu trois (3) pour une entrevue.

Le conseil d'administration est donc invité à entériner la recommandation du comité de sélection quant à l'engagement d'une doyenne ou d'un doyen de la formation continue et des partenariats à compter du 31 octobre 2017 pour un premier contrat de cadre d'une durée de deux (2) ans.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 403-CA-6135 concernant l'engagement et l'affectation d'un doyen au Décanat de la formation continue et des partenariats (**Robert Bilterys**); laquelle est jointe en appendice.

5.7. Engagement et affectation d'une directrice ou d'un directeur au Service des terrains et bâtiments

Le poste de directrice ou de directeur au Service des terrains et bâtiments est devenu vacant à la suite du départ à la retraite du titulaire du poste. Un processus de dotation a été mis en place par un affichage interne le 15 août 2017, et ce, tel que prévu au protocole des cadres, et un affichage externe sur le site Web de l'Université le 22 août 2017. Une annonce dans l'édition du 26 août 2017 du journal *Le Droit* a été effectuée.

Le comité de sélection a reçu six (6) candidatures et en a retenu trois (3) pour une entrevue.

Le conseil d'administration est donc invité à entériner la recommandation du comité de sélection quant à l'engagement d'une directrice ou d'un directeur au Service des terrains et bâtiments à compter du 27 novembre 2017 pour un premier contrat de cadre d'une durée de deux (2) ans.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos en présence des observateurs réguliers.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 403-CA-6136 concernant l'engagement et l'affectation d'une directrice au Service des terrains et bâtiments (**Manon Moreau**); laquelle est jointe en appendice.

La présidente décrète une suspension de la séance, à 17 h 55, pour le repas. Elle confirme la reprise des travaux à 18 h 20.

6.- Affaires administratives et financières

6.1. Mise à jour et priorisation des projets du Plan décennal d'investissements universitaires 2018-2028

Chaque année, l'Université prépare son Plan décennal d'investissements universitaires (PDIU). Le PDIU est adopté par le conseil d'administration, puis par la suite transmis à la Direction générale des infrastructures de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au Bureau de la gestion des projets d'infrastructure du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), le tout conformément aux normes législatives sur les investissements universitaires.

Le PDIU 2018-2028 comprend deux catégories de projets : les projets non subventionnés pour les volets de l'enseignement et de la recherche et non inscrits au budget de maintien des actifs immobiliers financés à même les allocations normalisées et les projets inscrits au PDIU comprenant les projets liés à une construction neuve, aux réaménagements ou aux rénovations majeures de bâtiment, à l'acquisition de bâtiments ou d'équipements et au développement informatique.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 403-CA-6137 concernant la mise à jour et la priorisation des projets du Plan décennal d'investissements universitaires 2018-2028; laquelle est jointe en appendice.

7.- Affaires académiques

7.1. Embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la « certification », le Département des sciences comptables a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à l'avis du comité de sélection, l'assemblée départementale du Département des sciences comptables recommande au conseil d'administration l'embauche de madame Isabelle Thériault à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « certification » au site de travail Gatineau.

Un membre propose d'amender la résolution par l'ajout d'une mention précisant que « l'octroi de la permanence est conditionnel à l'obtention d'un doctorat dans ce domaine ou un domaine connexe ». Le vote étant demandé, les membres conviennent à la majorité (Pour : 5 – Contre : 7 – Abstention : 2) de ne pas retenir la proposition d'amendement. L'amendement est ainsi rejeté.

Après délibérations, le vote étant demandé, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à majorité (Pour : 8 – Contre : 2 – Abstention : 4) d'adopter la résolution 403-CA-6138 concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables (**Isabelle Thériault**); laquelle est jointe en appendice.

7.2. Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences comptables

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la « fiscalité », le Département des sciences comptables a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à l'avis du comité de sélection, l'assemblée départementale du Département des sciences comptables recommande au conseil d'administration l'embauche de monsieur Guy Goulet à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « fiscalité » au site de travail Gatineau.

Un membre propose d'amender la résolution par l'ajout d'une mention précisant que « l'octroi de la permanence est conditionnel à l'obtention d'un doctorat dans ce domaine ou un domaine connexe ».

La présidente rappelle qu'en avril 2017, le conseil a voté favorablement à une modification des critères d'embauches en sciences comptables précisant que pour les secteurs de fiscalité, de certification et d'interdisciplinarité en sciences comptables, un professeur devait posséder un grade de deuxième cycle dans la discipline ou une discipline connexe, compter au moins trois ans d'expérience de pratique pertinente et détenir le titre de comptable professionnel agréé (CPA).

Le vote étant demandé, les membres conviennent à la majorité (Pour : 3 – Contre : 10 – Abstention : 1) de ne pas retenir la proposition d'amendement. L'amendement est ainsi rejeté.

Après délibérations, le vote étant demandé, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à la majorité (Pour : 9 – Contre : 1 – Abstention : 4) d'adopter la résolution 403-CA-6139 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences comptables (**Guy Goulet**); laquelle est jointe en appendice.

7.3. Embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de « l'interdisciplinarité », le Département des sciences comptables a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à l'avis du comité de sélection, l'assemblée départementale du Département des sciences comptables recommande au conseil d'administration l'embauche de madame Véronique Plouffe à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « interdisciplinarité » au site de travail Gatineau.

Un membre propose d'amender la résolution par l'ajout d'une mention précisant que « l'octroi de la permanence est conditionnel à l'obtention d'un doctorat dans ce domaine ou un domaine connexe ». Le vote étant demandé, les membres conviennent à la majorité (Pour : 3 – Contre : 9 – Abstention : 2) de ne pas retenir la proposition d'amendement. L'amendement est ainsi rejeté.

Après délibérations, le vote étant demandé, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à la majorité (Pour : 10 – Contre : 1 – Abstention : 3) d'adopter la résolution 403-CA-6140 concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables (**Véronique Plouffe**); laquelle est jointe en appendice.

7.4. Embauche d'un professeur invité au Département des sciences comptables

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la « certification », le Département des sciences comptables a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à l'avis du comité de sélection, l'assemblée départementale du Département des sciences comptables recommande au conseil d'administration l'embauche de monsieur Mario Malouin à titre de professeur invité au secteur disciplinaire « certification » au site de travail Gatineau.

La Convention collective des professeurs prévoit l'embauche de professeur invité.

Cette personne est embauchée à ce titre par l'Université à la demande expresse de l'assemblée départementale ou avec son accord, et ce, en raison de sa compétence particulière dans un champ d'études ou dans une pratique professionnelle donnée. Le contrat est de durée variable, mais de deux (2) ans maximum et renouvelable. Cette personne fait

partie de l'unité d'accréditation et bénéficie, par conséquent, des droits que lui accorde la convention collective à l'exclusion des mécanismes d'acquisition de la permanence et des droits relatifs à la sécurité d'emploi.

À l'intention d'un membre, la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche explique la distinction entre un professeur régulier et un professeur invité, et ce, tel que défini par la Convention collective des professeurs.

Après délibérations, le vote étant demandé, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité (Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 5) d'adopter la résolution 403-CA-6141 concernant l'embauche d'un professeur invité au Département des sciences comptables (**Mario Malouin**); laquelle est jointe en appendice.

7.5. Embauche d'une professeure régulière au Département de psychoéducation et de psychologie

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la « psychoéducation », le Département de psychoéducation et de psychologie a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à l'avis du comité de sélection, l'assemblée départementale du Département psychoéducation et de psychologie recommande au conseil d'administration l'embauche de madame Geneviève Parent à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « psychoéducation ».

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 403-CA-6142 concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département psychoéducation et de psychologie (**Geneviève Parent**); laquelle est jointe en appendice.

7.6. Modification de la moyenne cumulative minimale pour l'admission et le maintien dans le programme de baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement coopératif (7314)

La vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation du conseil d'administration le projet de modification de la moyenne cumulative minimale pour l'admission et le maintien dans le programme de baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement coopératif (7314).

Ce projet s'inscrit dans une volonté de reconnaissance du caractère compétitif du processus relié à l'obtention d'un stage et de l'assurance de la qualité des candidats stagiaires. La vice-rectrice indique qu'une étude a démontré qu'une moyenne égale ou supérieure à 2.8 assurait aux étudiants une meilleure réussite académique et leur permettait de mieux réussir leur stage. Elle précise que les étudiants ayant une moyenne inférieure à 2.8 pourront poursuivre leurs études au sein d'autres cheminements.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 403-CA-6143 concernant le projet de modification de la moyenne cumulative minimale pour l'admission et le maintien dans le programme de baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement coopératif (7314); laquelle est jointe en appendice.

7.7. Ouverture des admissions au baccalauréat en écologie et environnement

La vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation du conseil d'administration le projet d'ouverture des admissions au programme de baccalauréat en écologie et environnement.

Le développement du secteur des sciences naturelles à l'UQO a mené à la création de l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT) et à l'implantation de programmes de deuxième et de troisième cycle dans le Département des sciences naturelles. Avec le baccalauréat en écologie et environnement, l'UQO souhaite consolider son offre de programme aux trois cycles d'études en sciences naturelles.

Le programme se compose de cours disciplinaires en écologie, en biologie et en sciences environnementales, auxquels s'ajoutent des cours axés sur le développement de

compétences, des cours interdisciplinaires et des cours pratiques en laboratoire ou sur le terrain. Par ailleurs, en vue de favoriser le développement professionnel des étudiants et de faciliter leur intégration dans le marché du travail, le programme propose aussi un cheminement avec stages en milieu professionnel (formation pratique intégrée).

La commission des études, lors de sa réunion du 19 novembre 2015, a formulé un avis favorable relativement au projet. Le projet a par ailleurs reçu l'avis favorable de la CEP le 16 janvier 2017.

Les membres du conseil d'administration sont invités à ouvrir les admissions au programme de baccalauréat en écologie et environnement sous réserve de la réception de la lettre de la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur autorisant, aux fins de financement de l'effectif étudiant, la mise en œuvre du programme.

La vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche indique, à l'intention d'un membre, que les analyses effectuées démontrent que la rentabilité du programme devrait être atteinte à partir de la troisième année de sa mise en œuvre. Les coûts de fonctionnement des deux premières années sont déjà prévus et sont partiellement absorbés par la convention d'aide financière intervenue en 2014 entre le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science et l'UQO pour le financement de l'ISFORT.

Le conseil adresse de vives félicitations à toutes les personnes ayant contribué à la mise en œuvre de ce projet important qui constitue le premier jalon du développement des programmes en biologie et en santé de l'UQO.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 403-CA-6144 concernant l'ouverture des admissions au programme de baccalauréat en écologie et environnement; laquelle est jointe en appendice.

7.8. Modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet

La vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres du conseil d'administration le projet de modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet.

Le *comité conjoint des programmes de maîtrise en gestion de projet* regroupant l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), a réalisé la présente modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet.

Les campus de Gatineau et de Lévis ont ainsi mis sur pied des groupes de discussion regroupant les principaux employeurs de ces régions et de nombreux diplômés des programmes afin de recevoir leurs commentaires et de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes. Le résultat de ces démarches a permis d'identifier les principales modifications requises en vue de mettre les programmes à jour. Parmi les principales recommandations, notons les quatre suivantes :

- 1) Réviser les objectifs des programmes et des cours;
- 2) Revoir les conditions d'admission;
- 3) Repenser les contenus de cours;
- 4) Revoir leur prestation.

Un des objectifs de cette démarche visait également à tenir compte des dernières évolutions et tendances reflétées par le guide du corpus des connaissances et le référentiel de compétence des deux associations professionnelles et accréditrices internationales en gestion de projet, programme et portefeuille de projets, à savoir le *Project Management Institute* (PMI©) et l'*International Project Management Association* (IPMA).

Ces programmes modifiés, proposent des améliorations qui visent la mondialisation, la révolution technologique et l'avancement des méthodes pédagogiques afin de renforcer et de moderniser le contenu des cours. Il en va pareillement de l'ajout important des notions de programme et de portefeuille de projets, de même que du développement plus étendu des

compétences, notamment dans leurs dimensions comportementales et contextuelles.

Tout compte fait, le projet de modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet constitue le fruit d'une mise en commun approfondie des préoccupations des étudiants, des enseignants, des employeurs, des administrations universitaires et des associations professionnelles accréditrices internationales.

Ce projet de modification aura pour effet de mettre en œuvre des programmes communs devant s'offrir dans l'ensemble du réseau de l'Université du Québec.

Les membres de la 111^e sous-commission des études ont donné un avis favorable au projet de modification présenté le 27 septembre 2017 et ont proposé des suivis en ce qui concerne trois éléments relatifs à la présentation du projet à la commission des études : une brève description de « l'approche par programme » et de l'approche par compétence qui a guidé le choix des modifications apportées; une mise en évidence des liens entre les recommandations de l'évaluation périodique et les suivis sous forme de résumé succinct ou de synthèse; une assurance que le nombre de préalables exigés à certaines activités est conforme à la prescription de l'article au *Régime des études de cycles supérieurs*.

Un membre souligne l'importance de tenir compte des besoins exprimés en matière de ressources financières et professionnelles pour le bon développement des programmes identifiés.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 403-CA-6145 concernant la modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet; laquelle est jointe en appendice.

7.9. Suspension des admissions à la maîtrise en enseignement secondaire, concentration français langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723)

La vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres du conseil d'administration la suspension des admissions à la maîtrise en enseignement secondaire, concentration français langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723).

Ce projet donne suite aux résolutions du comité de programme de maîtrise en enseignement secondaire à l'effet de suspendre les admissions au programme et à ses concentrations à compter du trimestre d'hiver 2018.

Ces résolutions du comité reposent sur plusieurs considérations, mais la principale demeure le faible nombre d'inscriptions depuis l'ouverture du programme en 2014. Différentes raisons expliquent cette situation, notamment l'évolution des besoins des commissions scolaires de la région pour des enseignements légalement qualifiés dans les domaines d'exercice, mais aussi en raison des particularités du programme et des critères d'admission qui excluent plusieurs dossiers de candidature. À l'heure actuelle, moins d'une dizaine d'étudiants demeurent actifs au campus de Gatineau.

La commission des études, lors de sa réunion du 12 octobre 2017, a recommandé la suspension des admissions à la maîtrise en enseignement secondaire.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 403-CA-6146 concernant la suspension des admissions à la maîtrise en enseignement secondaire, concentration français langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723); laquelle est jointe en appendice.

8.- Période d'information et questions

Aucune information n'est transmise.

9.- Dépôt de documents

10.1. Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire – Bilan et perspectives

10.- Prochaine réunion (4 décembre 2017)

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le lundi 4 décembre 2017 à 16 h 30.

11.- Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 03.

Original signé par :

Diane Godmaire, présidente
André J. Roy, secrétaire général